

Image not found or type unknown



Renouvellement de titre de séjour

Par **Adil92**, le **28/04/2018** à **11:36**

Bonjour , Je suis d'origine marocaine, j'ai 42 ans, marié depuis 14 ans, ma femme est française, je suis père de trois enfants français, je réside régulièrement en France depuis 2001, j'ai un titre de séjour de 10 ans, je suis salarié smicard et gérant d'une petite SARL, tous mes frères et sœurs ont la nationalité française et vivent en France, mes parents sont seuls, fatigués et malades au Maroc, en 2014 mon père avait un infarctus sévère et il s'est opéré le cœur et j'étais contraint de faire des allers-retours entre la France et le Maroc entre 2014 et 2018 pour m'occuper d'eux, je doute que j'ai dépassé 3 ans discontinués. Ma question: est-ce que je risque le refus de renouvellement de mon titre de séjour? Est-ce que je peux changer mon statut de : titre de séjour de 10 ans au Résident permanent?..? Merci.